



Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises FCO (Formation Continue Obligatoire)

CONTEXTE :

A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur(trice) de véhicules de transport de marchandises, doit tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique.

PERSONNES CONCERNÉES :

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 3.5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC), aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité. Connaître les applications réglementaires régissant la profession. Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

PRÉ-REQUIS :

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé(e).

POSITIONNEMENT : Sur dossier : Pré-requis vérifiés en amont de la formation.

DUREE : 35 heures pouvant être réparties sur 5 jours, fractionnables en 3j + 2 J dans un délai maximum de 3 mois.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs. Sur la route, sur véhicule pour la conduite.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

VALIDATION DES ACQUIS : Test théorique et pratique.

FORMATEURS : Formateurs habilités par la DREAL.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : Au sein du CFRC à Louhans ou Lons-le-Saunier.

DÉLAIS D'ACCES :

Variable selon modalités de financement et disponibilités des sessions contacter le 03-85-75-01-32.

MODALITÉS D'ACCES :

Consultez la page contact et accès sur le site www.cfc-benoit.com

ACCESSIBILITÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public. Nous contacter concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS : Sur devis. Contactez le 03-85-75-01-32.

CONTENU DE LA FORMATION :

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0h30)

BILAN DES CONNAISSANCES (1h30) :

- Réglementation du transport et sécurité routière
- Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (13 heures) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule
- Evaluation de la conduite.
- Application pratique de la conduite professionnelle (éco-conduite) : réalisation d'un parcours sans consigne puis avec application des principes de la conduite rationnelle, comparaison des deux parcours

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (6 heures) :

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport routier de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, contrats et documents

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (7 heures) :

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Circulation dans les tunnels
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins

SERVICE ET LOGISTIQUE (4 heures) :

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DU STAGE (3 heures)

Programme de formation 2023. Version applicable le 27/11/2023